

## DISCOURS

PRONONCE A LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DU  
VIII<sup>e</sup> CONGRES DES MEDECINS DE LANGUE FRAN-  
ÇAISE DE L'AMERIQUE DU NORD.(1)Par le Professeur **Arthur VALLEE**,

Président.

Excellence,

Mesdames, Messieurs,

Si l'on peut dire que la médecine remonte aux millénaires, la médecine canadienne-française ne date pour sa part que de trois siècles à peine. Elle naît au moment où ces vaillants marons de la vieille France remonteraient le cours majestueux de ce fleuve pour "porter au Canada, comme le dit Goyau, la France et le Christ".(2)

On signale déjà des médecins à Port-Royal en Acadie avant 1608, et le premier colon de Québec fut on le sait "l'apothicaire parisien Louis Hébert"(3). Mais plus encore le chirurgien Bonnerme arrivant ici avec Champlain est le premier homme de profession à fouler le sol de la nouvelle ville qui se fonde(4).

On touchait de longtemps au jour où les peuples, non seulement ne vivaient pas sans médecine, comme la Rome antique dont parle Pline, mais encore ne vivaient plus sans médecins, malgré tout le mal que l'on disait d'eux. A l'aurore de ce XVII<sup>e</sup> siècle, Galien lui-même allait perdre pied devant les découvertes naissantes. Les premiers médecins canadiens sont en principe les derniers témoins d'un autre âge et la témérité seule qui les fait médecins colons, nous permet d'espérer qu'ils eussent appartenu au groupe des novateurs pour applaudir à la découverte d'Harvey et se ranger même en partisans de l'antimoine. Notre existence médicale débute où Darenberg a fixé la deuxième époque de l'histoire de la Médecine alors que déjà "le sang circule" en 1613. Epoque mémorable certes, mais qui ne constitue pas encore cependant la période scientifique.

Du reste dans la colonie, les besoins de l'heure ne réqueraient pour l'instant que des hommes de l'art propres à soulager les misères. Ils y

(1)—Nous voulons remercier ici Monseigneur Amédée Gosselin, ancien Recteur de l'Université Laval, et Monsieur L. P. Geoffrion, Greffier de l'Assemblée Législative qui nous ont permis de retrouver les sources de quelques renseignements qui nous manquaient.

(2)—G. Goyau: "Les origines religieuses du Canada". Paris B. Grasset, 1924.

(3)—J. E. Roy: "L'Histoire du Notariat au Canada", Ch. 11.

(4)—J. E. Roy, loc. cit.